

VERS DES POLITIQUES GLOBALES DE DÉVELOPPEMENT

Programme de travail du Centre de développement de l'OCDE
pour 2005-06



juin 2005

www.oecd.org/dev

VERS DES POLITIQUES GLOBALES DE DÉVELOPPEMENT

Programme de travail du Centre de développement de l'OCDE pour 2005-06

Vue d'ensemble

Le débat international sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) a révélé la nécessité, pour les pays de l'OCDE comme pour les pays en développement, d'élargir leur approche de la coopération en faveur du développement. Cette approche demande d'identifier de nouvelles sources de financement du développement, de rendre l'aide plus efficace, d'améliorer la cohérence entre les politiques d'aide, d'investissement, d'échanges et de migrations et d'adapter les systèmes de gouvernance aux exigences d'une économie mondiale de plus en plus interdépendante. Tels sont les défis que les décideurs des pays de l'OCDE et de leurs pays partenaires doivent relever.

Le Centre de développement de l'OCDE entend contribuer à ce mouvement en faveur d'une cohérence accrue des politiques à l'échelle mondiale. Son programme de travail pour 2005-06 comporte un ensemble de travaux d'analyse, la publication de leurs conclusions et l'instauration d'un dialogue avec toutes les parties prenantes.

Le programme de travail s'articule autour de quatre grandes activités étroitement liées :

- Cohérence des politiques et renforcement des capacités productives ;
- Financement du développement et soutien de l'opinion publique ;
- Réforme de la gouvernance et développement institutionnel ;
- Contribution à l'initiative du NEPAD.

Chacun des différents projets prévus dans le cadre de ces activités est mené en étroite collaboration avec d'autres organes du secrétariat de l'OCDE ainsi qu'avec des experts et des institutions de pays en développement et en transition.

ACTIVITÉ 1 : COHÉRENCE DES POLITIQUES ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES

Les politiques de l'OCDE en matière d'aide, d'échanges, de migrations et d'investissements étrangers constituent un ensemble de politiques interdépendantes qui ont des incidences sur les performances, en termes de développement, des pays non membres de l'OCDE. De par leurs multiples combinaisons possibles, ces politiques peuvent avoir un effet de renforcement mutuel sur le développement ou, au contraire, freiner ce processus.

Un grand nombre d'études de cas par pays a été engagé - couvrant toutes les principales régions en développement, dans le but d'identifier les politiques des pays de l'OCDE qui se renforcent mutuellement et d'identifier, au niveau national, les réponses à apporter pour améliorer la lutte contre la pauvreté. L'Équateur, le Ghana, le Guatemala et le Honduras, le Mali, le Maroc, la Moldavie, le Mozambique, l'Ouganda, le Sénégal ainsi que le Vietnam feront l'objet d'études de

cas, de même que neuf autres pays à sélectionner. Une analyse approfondie de l'incidence des migrations sur les pays hôtes et les pays d'origine a été également engagée, en raison de l'importance croissante pour le développement des flux migratoires et des envois de fonds des expatriés vers leur pays d'origine. Le Centre entend ainsi participer aux débats sur l'élaboration de politiques « gagnant-gagnant » en matière de gestion des flux migratoires.

Pour pouvoir exploiter pleinement les nouvelles opportunités commerciales, les pays en développement et en transition devront prévoir dans leurs réponses politiques le renforcement des capacités productives et commerciales. Le programme de travail du Centre comporte un volet sur la diversification des exportations et les chaînes de valeur mondiales, en accordant une attention particulière aux PME. Il s'agit d'examiner les caractéristiques de ces chaînes de valeur mondiales dans un certain nombre de secteurs (agro-industrie, appareils électroménagers, tourisme), qui feront ensuite l'objet d'études de cas par pays (notamment au Mozambique, aux Philippines, en Roumanie et en Turquie ainsi que dans quelques autres pays à déterminer). Une étude approfondie s'intéressera à l'architecture des réseaux internationaux de production et de distribution ainsi qu'aux caractéristiques des acteurs des chaînes de valeur mondiales, aux facteurs critiques pour une participation réussie, ainsi qu'aux structures de gouvernance de ces chaînes de valeur et à leurs possibilités d'amélioration.

Les travaux du Centre s'attachent aussi à un autre aspect : les obstacles à la diversification des exportations et les solutions pour y remédier. A partir des conclusions d'une étude récente sur la compétitivité industrielle des pays en développement, il s'agit ici d'identifier les moteurs de la diversification des exportations d'un point de vue macro (politiques commerciales, variables géographiques, infrastructures par exemple) ainsi que d'autres facteurs propres aux différents pays (à l'image du développement institutionnel). Une étude micro menée en parallèle fait le bilan des progrès accomplis à ce jour dans les programmes d'assistance technique commerciale ainsi que de renforcement des capacités à des fins de diversification des exportations, et soutenus par les bailleurs de fonds. Cette étude codifie la nature de l'assistance fournie et évalue – lorsque c'est possible, l'efficacité des programmes au regard des principaux obstacles à la diversification des exportations. Elle met aussi en évidence les « bonnes pratiques » en matière de renforcement des capacités. La première phase des travaux de recherche porte sur le secteur agricole.

L'ascension de la Chine et de l'Inde et ses conséquences en termes de développement font désormais largement partie des débats. Par ses recherches, le Centre de développement souhaite contribuer à la définition de stratégies susceptibles, pour les pays pauvres et les populations démunies, de maximiser les avantages et de minimiser les risques associés à cette montée en puissance des deux géants asiatiques. En entreprenant une série d'études de cas sur un certain nombre de pays (Afrique du Sud, Bangladesh, Éthiopie et Pérou, plus un pays d'Afrique de l'Ouest à déterminer), ce projet a pour ambition d'apporter des réponses aux défis majeurs qui se posent aux économies à faible revenu, notamment en Afrique, face à l'émergence des « locomotives asiatiques » : quels pays africains risquent de se retrouver dans le camp des gagnants et dans celui des perdants ? Quelles en seront les implications pour les stratégies de développement des économies africaines ? Quelles relations les pays africains doivent-ils nouer avec les locomotives asiatiques ? Quelles opportunités s'offrent avec l'ascension de la Chine et de l'Inde ?

ACTIVITÉ 2 : FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT ET SOUTIEN DE L'OPINION PUBLIQUE

Cette activité du Centre a pour but d'étayer le débat sur le financement du développement. Elle porte sur des thèmes spécifiques comme l'architecture de l'aide, les nouvelles formes de financement des OMD et le soutien du public en faveur d'un renforcement de la coopération au développement.

Face à l'insuffisance des moyens de financement des OMD, la communauté des bailleurs de fonds et les pays bénéficiaires doivent s'atteler à l'immense défi de l'amélioration de l'efficacité de l'aide. Le Centre participe activement au débat en cours sur ces questions au sein du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD), par différents travaux : analyse de la répartition de l'aide par secteurs, recherche du panachage optimal entre dons et prêts accordés aux pays bénéficiaires et évaluation des modèles alternatifs de partenariat entre pays donateurs et pays bénéficiaires. Cette question de l'efficacité de l'aide est également liée au débat sur l'architecture de l'aide et, plus généralement, aux discussions relatives à la mise au point de systèmes de coopération pour le développement plus performants : les modèles et schémas alternatifs de coopération pour le développement (coopération *versus* concurrence, primauté des bailleurs *versus* primauté des récipiendaires, par exemple) ont besoin de systèmes de gouvernance différents. Ainsi, une coopération dont le pays bénéficiaire conserve l'initiative postule que les bailleurs harmonisent et coordonnent leurs interventions en les alignant sur les priorités nationales au lieu d'agir de manière autonome. Ce système autorise une plus grande sélectivité et davantage de concurrence et il permet d'introduire des schémas différenciés d'engagement entre bailleurs et bénéficiaires mais aussi entre acteurs bilatéraux et multilatéraux. Les configurations d'acteurs, de fonctions, de mécanismes et de processus de coordination sur lesquelles repose ce type de modèle n'ont rien à voir avec celles qui prévalent aujourd'hui. En collaboration avec la DCD et des groupes de réflexion externes, le Centre a donc entrepris des travaux analytiques sur les liens entre la coopération pour le développement et la gouvernance. Il contribue aussi à la constitution d'un réseau mondial de dialogue sur les politiques et qui rassemble des experts des pays développés ainsi que des pays en développement, des représentants d'organisations bilatérales et multilatérales, des parlementaires et des représentants de la société civile.

La recommandation du rapport Meltzer (mars 2000) selon laquelle les banques multilatérales de développement devaient privilégier l'aide sous forme de dons plutôt que sous forme de prêts a relancé le débat sur la composition idéale de l'APD. Ce débat est souvent présenté comme opposant les « prêts » aux « dons » alors que, dans la réalité, ils sont, à un certain degré, complémentaires. En effet, cette opposition n'a guère d'intérêt, ni pour les bailleurs ni pour les bénéficiaires : les prêts comme les dons ont leur place dans les financements à conditions préférentielles. Le programme de recherche du Centre de développement entend rendre compte des efforts actuellement consentis pour construire un système d'aide qui contribuera à endogénéiser la soutenabilité de la dette par opposition à une architecture prévoyant des dispositifs qui récusent totalement les prêts concessionnels au profit des dons.

Les « fonds publics-privés multisectoriels » sont l'une des rares solutions novatrices pour financer les objectifs internationaux de développement et suscitent un vaste mouvement de soutien dans la communauté des bailleurs. Le Centre cherche à apprécier dans quelle mesure les plus connus de ces fonds réussissent à attirer des ressources privées et s'il existe ou non phénomène d'éviction au sein des comptes des bailleurs. Étant donné que les fonds publics-privés multisectoriels ont pour vocation de raccourcir les délais entre les demandes initiales, l'approbation par les comités d'évaluation, la signature et le versement des fonds, le Centre s'efforce également de voir si la rapidité de déboursement est supérieure à celle observée avec les instruments d'aide plus classiques. Enfin, la recherche s'intéresse à la couverture des projets et à la

répartition régionale de ces fonds. Les conclusions de ces recherches permettront d'apporter des éléments pour concevoir et faire fonctionner des fonds *ad hoc* de ce type visant à financer des initiatives spécifiques en vue de réaliser les objectifs de développement. Elles évalueront par ailleurs leur place potentielle dans les futures modalités de la coopération pour le développement. Le champ d'investigation sera élargi à une évaluation de l'impact de l'aide sur la santé et l'éducation, grâce aux travaux récents sur le financement des biens publics mondiaux et régionaux par l'APD. Les résultats obtenus auront des conséquences directes pour l'orientation des politiques vers une utilisation optimale de l'APD.

Malgré le lancement de la campagne des Nations unies en faveur des OMD et les efforts soutenus de communication de la part des ministères de la coopération pour le développement mais aussi des réseaux et des organisations de la société civile, l'opinion publique dans les pays membres du CAD doit encore être sensibilisée au problème de la pauvreté dans le monde et aux actions requises pour concrétiser les OMD. Soucieux de tirer des enseignements sur la manière de mobiliser l'opinion publique en faveur des OMD, le Centre procède actuellement à la synthèse et à l'actualisation des données relatives à la sensibilisation et au soutien de l'opinion publique vis-à-vis des OMD. Il entend ainsi repérer et analyser les facteurs de réussite des campagnes officielles telles que Jubilé 2000 ou de la campagne des médias et de la société civile contre les « diamants de la guerre » venus d'Afrique.

ACTIVITÉ 3 : RÉFORME DE LA GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

Comment faire de la mondialisation un processus encore plus intégrateur, afin qu'un nombre croissant d'individus y participent et en tirent les bénéfices, dans les pays développés et en développement ? Tel est le problème fondamental auquel les décideurs sont confrontés. Le résoudre demande plus de démocratie, de responsabilité et de réactivité aux conditions locales de la part des institutions mondiales comme locales.

Les travaux engagés dans le cadre de cette activité s'intéressent plus particulièrement au renforcement des institutions régionales, nationales et locales œuvrant en faveur des pauvres et du développement. La réussite d'une gouvernance participative à enclencher un processus durable et intégrateur de développement repose sur l'efficacité de l'interaction de ces différents niveaux. Si de nombreuses recherches ont mis en évidence l'importance d'une bonne gouvernance pour le développement, les solutions pour y parvenir restent encore mal explorées. Ce projet s'intéresse donc aux décideurs et aux autres acteurs qui, pour améliorer la gouvernance, ont besoin de mieux appréhender les obstacles possibles et de disposer d'une palette élargie d'outils de gestion pour y remédier.

Le Centre s'efforce en particulier d'identifier des options de réforme en matière de gouvernance et de promouvoir un rapprochement entre gouvernance et investissements. A cette fin, et en s'inspirant des travaux récents du Centre sur la « culture » de la gouvernance, l'un des volets de la recherche analyse l'utilité et les utilisations abusives généralisées (ou les restrictions à l'utilisation) des indicateurs nationaux de gouvernance dont se servent les investisseurs (entreprises et financiers) et la communauté internationale des bailleurs de fonds. Le Centre entend faire le point sur les liens gouvernance/investissements et formuler des recommandations inspirées des études approfondies par pays sur *a)* les différents défis en termes de réglementation et de surveillance et les mesures susceptibles de maximiser les impacts positifs nets des investisseurs institutionnels et des autres grands acteurs locaux et internationaux sur la gouvernance publique et les entreprises ; et *b)* les modalités de collaboration entre des institutions de gouvernance renouvelées (entreprises et institutions politiques), afin non seulement de multiplier les investissements nationaux et internationaux (directs et de portefeuille) mais aussi de

renforcer les retombées positives de ces investissements pour l'économie hôte, en termes d'impact sur la croissance de la productivité à long terme. Le Brésil, le Chili, la Chine, l'Inde, le Maroc, le Mexique, le Pérou et la Turquie font partie de l'échantillon de pays retenus pour cette analyse en profondeur.

Le travail sur le changement institutionnel au niveau local, lui aussi au cœur du processus de développement, tourne autour de deux grands axes : a) la décentralisation réussie en faveur des pauvres dans le secteur de la santé ; et b) la suppression des obstacles institutionnels qui entravent le développement du secteur privé.

La réalisation des OMD passe par une amélioration significative des résultats en termes de santé publique dans l'ensemble des pays en développement. Dans la plupart des cas, des réformes sectorielles de grande envergure ont été engagées pour améliorer l'efficacité et la qualité de l'offre de soins de santé. En modifiant les structures réglementaires, le transfert de fonctions publiques aux échelons inférieurs de gouvernance a des conséquences sur le système de santé. Cette évolution peut améliorer – ou aggraver – l'efficacité, l'équité, l'accessibilité et la réactivité du système de santé, mais elle a aussi une influence sur les indicateurs sanitaires tels que la mortalité infantile ou les taux de vaccination. En comparant l'expérience de la Chine et de l'Inde, le Centre cherche à tirer des conclusions sur les modalités d'un processus de décentralisation plus favorable aux pauvres dans le secteur de la santé des pays en développement.

La suppression des obstacles institutionnels à l'activité des entreprises et à l'expansion du secteur privé est l'une des conditions préalables à un processus de croissance favorable aux pauvres, qui prend une résonance toute particulière en Afrique. L'un des volets du programme de recherche du Centre, consacré au secteur agricole en Afrique, analyse dans quelle mesure le déficit de développement agricole est lié aux institutions purement agricoles (marchés des intrants et des produits agricoles, régime foncier, recherche et vulgarisation) ou à l'environnement en général (infrastructures matérielles, juridiques et financières, gouvernance politique). Des travaux connexes et complémentaires s'attachent à comprendre les raisons du manque d'incitations à l'épargne et à l'investissement dans les activités productives en Afrique. Les chercheurs tentent de déterminer et de quantifier l'impact des pratiques culturelles sur les comportements d'épargne et d'investissement des ménages, en comparant l'expérience de l'Afrique à celle d'autres régions du monde. Fort des enseignements ainsi recueillis, le Centre mettra en évidence les solutions optimales permettant de lever les obstacles institutionnels identifiés.

ACTIVITÉ 4 : CONTRIBUTIONS À L'INITIATIVE OCDE-NEPAD

Pratiquement trois ans après l'adoption officielle par l'Organisation de l'Unité africaine du NEPAD en tant que cadre intégré du développement socioéconomique de l'Afrique, celui-ci n'a pas encore répondu aux attentes des pays africains et de leurs partenaires de l'OCDE. Pour consolider le partenariat entre l'OCDE et les pays africains, le Centre suit d'année en année l'évolution des économies africaines et procède à une analyse à long terme de questions structurelles spécifiques.

Le projet conjoint Banque africaine de développement (BAfD)/Centre de développement – les *Perspectives économiques en Afrique* (PEA) – avec un soutien financier de la Commission européenne, est l'un des volets de cette recherche. Il donne lieu à un rapport annuel sur 30 pays africains où sont esquissées les évolutions probables à court terme. Le projet s'inscrit dans les efforts de l'OCDE pour appuyer le processus du NEPAD en sensibilisant le secteur privé, en encourageant le dialogue social et en apportant des informations essentielles pour le

« mécanisme africain d'examen par les pairs ». Ce rapport contient aussi des données importantes sur les enjeux structurels tels que les privatisations ou l'offre d'énergie. Non seulement le projet *Perspectives économiques en Afrique* permet d'alimenter par l'information le processus de prise de décisions, mais il contribue aussi au renforcement des capacités, au sein de la BAfD et parmi les membres du réseau de correspondants locaux résidant dans les pays étudiés. En conséquence, l'appropriation du rapport par les Africains progresse d'année en année.

Le Centre s'efforce en outre d'analyser les freins institutionnels profondément ancrés qui contrarient les réformes politiques et économiques et de suggérer des pistes novatrices qui, dans ce contexte, permettront de promouvoir des politiques propices au développement. Les travaux portent ici sur deux grands thèmes : a) l'évolution des systèmes politiques en Afrique subsaharienne et notamment la question de savoir si les États africains peuvent, à un horizon de dix ans, devenir des États « compétents » ou « évolutifs » ; et b) les obstacles institutionnels à la réforme de l'agriculture en Afrique. Dix années de libéralisation des marchés agricoles ont prouvé qu'il fallait accompagner ce processus de dispositifs politiques supplémentaires capables de remédier à l'importance des coûts unitaires de transaction dans les zones rurales et isolées. Ce projet cherche à identifier les innovations institutionnelles indispensables pour rendre les réformes de politique opérantes, et notamment pour tout ce qui concerne les marchés d'intrants (crédit, engrais, semences), l'adoption des technologies et la protection sociale.

Coordinateurs

ACTIVITÉ 1 : COHÉRENCE DES POLITIQUES ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES		
Analyse de la cohérence des politiques d'aide, d'investissement, de migrations et d'échanges	Jeff Dayton-Johnson	E-mail : Jeff.Dayton-Johnson@oecd.org
Évaluation de l'impact des migrations sur les pays receveurs et sur les pays d'origine	Louka T. Katseli	E-mail : Louka.Katseli@oecd.org
Évaluation des mesures de promotion du renforcement des capacités et de la diversification des exportations	Ki Fukasaku	E-mail : Kiichiro.Fukasaku@oecd.org
Évaluation de l'impact de l'ascension de la Chine et de l'Inde sur le développement	Helmut Reisen	E-mail : Helmut.Reisen@oecd.org
ACTIVITÉ 2 : FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT ET SOUTIEN DE L'OPINION PUBLIQUE		
Détermination du dosage optimal entre dons et prêts	Helmut Reisen	E-mail : Helmut.Reisen@oecd.org
Évaluation des sources novatrices de financement du développement	Helmut Reisen	E-mail : Helmut.Reisen@oecd.org
Dialogue sur les politiques relatives à l'architecture du financement du développement et à leur efficacité	Henri-Bernard Solignac Lecomte	E-mail : HBSL@oecd.org
Évaluation de la sensibilisation de l'opinion publique dans les pays de l'OCDE aux questions de développement	Ida Mc Donnell	E-mail : Ida.McDonnell@oecd.org
ACTIVITÉ 3 : RÉFORME DE LA GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL		
Identification des liens gouvernance/investissements et options pour la réforme en matière de gouvernance	Charles Oman	E-mail : Charles.Oman@oecd.org
Évaluation du rôle des institutions locales et fondements d'une décentralisation favorable aux pauvres	Johannes Jütting	E-mail : Johannes.Jutting@oecd.org
ACTIVITÉ 4 : CONTRIBUTIONS À L'INITIATIVE DU NEPAD		
Rapport sur les <i>Perspectives économiques en Afrique</i>	Céline Kauffmann	E-mail : Celine.Kauffmann@oecd.org
Évaluation des systèmes de gouvernance politique en Afrique au Sud du Sahara	Henri-Bernard Solignac Lecomte	E-mail : HBSL@oecd.org